ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 103717

Texte de la question

Interpellé par un habitant de sa circonscription, M. Patrick Weiten interroge Mme la ministre du logement et de l'habitat durable sur l'assurance propriétaire non occupant instaurée par la loi ALUR. Il semblerait, en effet, que des compagnies d'assurance profitent de cette disposition pour proposer des contrats inutiles car redondants à des tarifs sans rapport avec ce qui est imposé par la loi. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser l'objectif de cette mesure ainsi que les moyens de lutter contre des abus tarifaires la concernant.

Données clés

Auteur : M. Patrick Weiten
Circonscription : Moselle (9e circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 103717
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : Logement et habitat durable
Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 avril 2017, page 2601
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)